

Besoin de soutien moral

Par **Jen10**, le **29/12/2010** à **14:31**

Bonjour,

Voilà j'ai un soucis et je me suis dis que le mieux serait de m'adresser à d'autres étudiants de droit.

Je vais donc vous exposez ce qui me prend ^^

Voilà je suis en deuxième année de droit mais en enjambement première année et j'ai beaucoup de mal. J'ai toujours eu besoin de travailler pour y arriver et ça je le sais mais là je commence à avoir peur...

Avant les vacances j'ai passé un oral de civil droit des obligations et dans cette matière j'ai un professeur de cm qui est devenu professeur de td car ma prof de td est parti en congé maternité. J'avais déjà du mal avec cette matière et lui m'a complètement démoralisé... En oral, il a réussi à me faire pleurer, j'étais à bout, je lui ais expliqué qu'avec l'enjambement je ne gérais pas tout, et que pourtant la matière où je m'attardais le plus était la sienne (malgré que les autres professeurs nous disaient de privilégier les matières de première année). Il m'a alors donner une méthode pour apprendre mes cours car je n'ai pas vraiment de méthodologie :s et puis il s'est énervé ...

Il m'a posé une question :

"Donc vous m'avez dis que vous privilégiez les matière de première année mais je préférerais que vous me disiez que vous y arrivez dans les matière de deuxième année et pas dans la mienne"

alors je lui ai dis que je réussissais un peu les matières de deuxième année (j'ai pile la moyenne mais je n'ai pas précisé)

Il s'est enflammé en disant que je me fichais de sa matière et qu'il n'avait pas de temps à perdre avec moi ..

Alors que voilà j'aime le droit et je crois qu'il y a peu de personnes qui réussissent en droit en l'aimant réellement. C'est certainement bête ce que je vous dis, mais je vois l'exemple tous les jours. Certains ne bossent pas en droit et réussissent à avoir plus que moi ... Et puis il faut le dire, avec mes capacités, si je n'aimais pas le droit je me serai réorientée..

Enfin voilà mon histoire, en quelque sorte, j'aime le droit mais j'ai du mal, beaucoup de mal. Pourtant mon père m'a toujours dit "quand on veut on peut"...

Que pensez vous ? devrai je arrêter ? que dois je faire ? Image not found or type unknown

Par **pommederainette**, le **29/12/2010** à **15:44**

Que te dire, si tu aimes vraiment le droit, accroche toi, les examen arrivent à grand pas!

Passes tes journées à réviser si il le faut, mais ce n'est vraiment pas le moment d'avoir un coup de mou voire laisser tout tomber!

:wink:

Courage! Concentres toi d'abord sur tes examens et tu verras le reste après! Image not found or type unknown

Par **zapetit**, le **29/12/2010** à **15:46**

Ben écoute, je ne peux pas vraiment t'aider étant donné que j'en suis encore qu'à ma toute première année.. Comme toi aussi j'ai du mal, mais le droit me plaît ! Du côté des profs, on a aussi eu le droit à quelques commentaires désagréables mais bon.

Si j'étais à ta place je continuerais bien sûr, essaie de t'accrocher un maximum, essaie de voir avec d'autres personnes que tu connais leurs méthodes pour réviser, fais les TD avec elles..

Je suis désolée, mon aide risque de ne pas te servir à grand chose, mais n'étant qu'une jeune juriste innocente c'est assez difficile de t'aider ^^

Par **alex83**, le **29/12/2010** à **16:07**

Bonjour,

Pour vous exposer mon point de vue, je partirai du postulat selon lequel l'"enjambement" est mauvais.

Vous aimez le droit et le droit ne vous le rend pas, effectivement c'est qu'il y a un souci. Le souci est sans doute, outre peut-être une technique pas encore tout à fait efficace, le fait que vous avez deux années à gérer en même temps. Vous avez deux années à gérer d'un point de vue matériel : vous devez réviser plus de matière que les autres ; et d'un point de vue cérébral : dans votre tête, vous n'êtes ni tout à fait en L1, ni tout à fait en L2. Donc difficile de choisir ses priorités, difficile de tout mettre dans la L2 par peur de ne pas valider les L1 mais impossible de tout mettre dans la L1 car la L2 est votre priorité et votre réalité (eh oui, vous suivez les cours de L2, pas de L1). Donc, selon moi, vos difficultés sont logiques. Si vous passez en enjambement, ça signifie que les bases de la L1 ne sont pas exhaustivement acquises -malheureusement- et donc que les matières de L2 peuvent vous apparaître, à certains égards, assez troubles.

Quelle position adopter donc ? Maintenant que vous y êtes, vous devez aller au bout et vous débarrasser de cette position ambivalente "d'entre deux". Si j'étais vous, j'essaierais de m'assurer de valider ma L1, et j'essaierais de valider "un maximum de matières en L2". Mais vous devriez peut-être redoubler votre L2 pour ne pas arriver en L3 avec deux mentions passables et la moitié du programme incomprise.

Votre position n'est pas évidente et je pense que ce système (de "minima", comme on l'appelle chez nous) est à abolir, et bannir des universités. La semestrialisation et les rattrapages suffisent pour valider une année. Si un étudiant n'y est pas parvenu avec ceux-ci,

c'est que les "bases" ou les "fondamentaux" de l'année que vous passez quand même ne sont pas acquis et qu'il est plus opportun de redoubler que de passer coute de coute.

Donc, évertuez vous à surtout réussir votre L1 (car un échec là serait dramatique) et essayez de valider les matières le L2 qui vous bottent le plus (et redoublez l'année). Mais je ne vous conseille vraiment pas le "L3 enjambement", vous courriez à l'échec.

En tout cas ne vous découragez pas. Ajustez peut-être votre méthodologie. Et continuez à travailler.

Et n'oubliez pas qu'un bon niveau universitaire ne reflète pas [i:2p01imih]jpsso facto[i:2p01imih] un futur bon praticien.

Par Yn, le **30/12/2010** à **10:58**

Salut,

Un de mes profs répétait souvent "en droit, il n'y a pas de génie, il n'y a que des bosseurs". Je suis assez d'accord avec lui, les études de droit ont cet avantage qui est de mettre tout le monde sur un pied d'égalité en L1 (en ce sens qu'un bachelier titulaire d'un bac ES ne sera pas meilleur qu'un bachelier littéraire, etc.).

Il ne faut pas te laisser démoraliser par les réflexions d'un seul prof, ses réflexions n'engagent que lui, et il faut te dire que tu auras toujours des enseignants pour te tirer vers le haut et d'autres pour t'enfoncer, c'est le jeu, on en a tous et ça va continuer.

Je pense que la réflexion juridique est un processus long, il faut du temps pour acquérir un [i:2inhj40j]vrai[i:2inhj40j] raisonnement de juriste. Il faut donc persévérer dans tes efforts, mais peut-être également réfléchir sur ta manière de travailler. Personnellement, j'ai vraiment eu l'impression de franchir en cap en lisant la doctrine. J'ai compris beaucoup plus facilement la méthodologie du commentaire en lisant des exercices rédigées de A à Z par des enseignants car tu as des exemples concrets de notion assez abstraite comme la problématique, la transition, etc.

En bref, rien n'est perdu, je connais beaucoup de personnes qui ont passé difficilement la L1 et la L2 (qui sont quand même des années assez bizarres...) et qui ont obtenu de bons résultats par la suite car elles ont pu choisir les matières qui les motivaient et puis leur travail a fini par payer.

Par x-ray, le **31/12/2010** à **12:25**

Bonjour,

Dans le cadre d'un examen oral de civil en deuxième année, je suis tombé sur "les nuisances de voisinage". L'examinateur était un jeune avocat très sûr de lui. Or, j'ai oublié de parler des nuisances olfactives...et je me suis fait démonté. Littéralement démonté. Tout y est passé : "les publicistes sont des fumistes, vous en êtes le meilleur exemple", "regardez ma montre,

vous n'en aurez jamais une comme ça" (un adepte de la Rolex avant 50 ans...), et surtout : (sur un ton posé) "M. X-ray, lorsque vous aurez raté vos études de droit, et que vous travaillerez dans une porcherie, est-ce que vous pensez que vos voisins apprécieront votre odeur ?"

J'étais mort de rire. Je l'ai pris de très loin, d'où ça venait. C'est-à-dire de nulle part. Moi, je croyais en moi, et je n'en avais rien à f... de son jugement de petit arriviste à deux balles.

Je pense que la clef est là : il faut croire en toi. Rien n'est impossible. Comme le dit souvent Irony (de manière maladroite...), il ne faut rien s'interdire dans la volonté de réussir. Et il faut croire en soi toujours, à chaque instant. Quand tu ouvres un manuel, dis toi que tu va le "bouffer" ; à chaque ligne que tu lis, dis toi que tu peux comprendre, et que tu vas comprendre ; avant d'entrer dans une salle d'examen, ne tremble pas. Vas-y avec le sourire, avec la sensation que tu vas tout déchirer.

Mais pour ça, il faut bosser à mort. Ne rien laisser au hasard (il n'existe pas...), tout connaître sur le bout des doigts pour ne mobiliser ton esprit que sur la réflexion. Bosser les cours, certes, mais aller plus loin, ficher un ou deux manuels...et s'entraîner.

Sur la stratégie que tu devrais maintenant adopter, je rejoins ce qui a été dit : mieux vaut un redoublement avec de bonnes bases pour la suite, qu'un cumul de matières de différents niveaux. Alors, à fond sur les matières de L1...

Et avant tout, crois en toi.

Bon courage.

Par **Jen10**, le **02/01/2011** à **18:34**

Tout d'abord, je vous remercie pour vos nombreux conseils !!
Je pense avoir repris un peu du poil de la bête ^^

C'est vrai qu'en m'engageant dans cette filière, je me suis dit que ce serait peut être plus simple pour moi car j'aime cela. Néanmoins j'ai pu voir que c'était faux.
J'aimerais que l'on me dise que ce sera simple et que plus tard je n'aurai pas de mal à avoir un travail .. malheureusement en droit, en plus de réussir pour y arriver, il faut aussi se distinguer des autres juristes, il faut être le meilleur ou un des meilleurs. Les plus faibles ne s'en sortiront pas!

Pour ma part, je pense avoir mieux réviser que l'an dernier (car l'an dernier au premier semestre je ne l'ai pas eu car je ne travaillais pas beaucoup et qu'en civil je ne savais pas qu'on avait le droit de rendre des disserts donc je n'ai pas eu de notes à part la note d'exposé ^^).

D'un côté je pense que vous avez raison, que je dois privilégier les matières de première année, ce que je fais, et ce que j'ai fait aussi pour les partiels. Mais je trouve que par rapport à des autres personnes de la classe qui ne sont pas en enjambement, je m'en sors plutôt bien, d'un point de vue objectif bien sûr ^^ C'est ainsi que je pense X-Ray que tu as raison et je dois croire en moi .. Car vous allez surement me trouver folle, mais j'aimerais avoir ma

première année et aussi espérer avoir un 9 de moyenne pour ce semestre en deuxième année.

L'an dernier j'ai eu 8,17 au premier semestre et 10.13 au deuxième semestre, donc je me dis que si j'ai 9 ce sera plutôt pas mal et qu'au deuxième semestre il sera possible de s'en sortir (sachant que l'on m'a dit qu'il était plus facile mais bon .. pour moi c'est souvent le contraire..)

Enfin, j'espère que ma folie va me permettre d'obtenir ce que je désire ^^

Par alex83, le 02/01/2011 à 23:22

Rebonsoir,

[quote:10txrjp9]malheureusement en droit, en plus de réussir pour y arriver, il faut aussi se distinguer des autres juristes, il faut être le meilleur ou un des meilleurs. Les plus faibles ne s'en sortiront pas![/quote:10txrjp9].

;:-)

Ne pensez pas que c'est l'exclusivité de la filière "droit" Image not found or type unknown

En tout cas je vous souhaite bonne réussite. Croyez en vous, croyez en ce que vous voulez, c'est le plus important ; et, vous réussirez.

Par x-ray, le 04/01/2011 à 10:04

[quote="Jen10":37jgkx7n]malheureusement en droit, en plus de réussir pour y arriver, il faut aussi se distinguer des autres juristes, il faut être le meilleur ou un des meilleurs. Les plus faibles ne s'en sortiront pas![/quote:37jgkx7n]

ouaip. C'est un peu vrai, là comme ailleurs comme le dit notre nouveau et sage modérateur. Mais sur le fond, il faut savoir où vous placez la réussite ? Le chemin est pavé d'embûches, même pour les meilleurs. Je connais des meilleurs qui se sont plantés à terme, d'autres médiocres en fac qui se sont révélés dans le milieu professionnel...

Et entre "avoir un travail" et avoir le "meilleur travail", il y a un monde. Sachant que le meilleur travail pour l'un n'est pas le meilleur travail pour l'autre...

En un mot, il faut éviter les jugements à l'emporte-pièce. La fac de droit, ce n'est pas non plus une immonde tuerie. Parmi vous, certains iront au coeur des professions juridiques (Notaire, huissier, avocat, juge...), mais d'autres réussiront brillamment ailleurs, là où le droit est présent, comme dans l'immobilier, certaines asso, etc...D'autres encore passeront des concours de la fonction publique (s'il en reste), peut-être un catégorie B pour commencer parce qu'ils se sentent moyens...Mais ils auront tous très certainement un travail et de quoi se nourrir, statistiquement du moins...ce qui est déjà une première "réussite".

Par **Jen10**, le **08/01/2011** à **15:23**

Oui vous avez certainement raison, mais ça fait toujours un peu peur ..

En effet, logiquement je veux être avocate depuis l'âge de 8 ans et je me rend compte que je ne suis peut être pas faite pour cela car je ne suis pas assez objective, à cause de cela je ne pourrai certainement pas défendre un violeur par exemple. Car voici mon soucis, je me suis dis que je pourrai être procureur, que ça collerait très bien avec moi, le soucis c'est que je crois que ce sera trop dur pour moi par rapport à mes capacités mais pour d'autres raisons aussi .. Car c'est vrai je ne pourrai défendre des criminels et en même temps j'ai envie de travailler dans le domaine pénal .. je ne sais plus ce que je veux faire et d'avancer dans le flou ça me fait peur ... ça me donne plus autant de "niak".

Donc je cherche sur internet pour savoir ce qu'il pourrait y avoir dans ce domaine comme métier et qui correspondrait à mon profil mais je ne trouve pas .. donc je me tourne vers vous une nouvelle fois pour savoir si vous ne connaissez pas un métier du pénal qui s'adapterait à mon profil ?

Si vous pouviez m'aider, j'en serai reconnaissante ..

Par **alex83**, le **08/01/2011** à **19:33**

Bonsoir,

Les juges s'adonnent parfois à l'art divinatoire mais malheureusement -ou heureusement- ce n'est pas cas a priori ici. Personnellement, j'aimerais réellement vous aider, mais vous avez l'air de vous emmêler les pinceaux. Dans le message d'origine vous parlez "simplement" d'un problème moral au niveau universitaire et là vous parlez maintenant de votre orientation et de vos doutes quant au métier à choisir, et non des moindres, juge ou avocat.

D'abord, avant toute chose, prenez bien en considération le fait que l'avocat, à rebours du juge d'ailleurs, choisit ses dossiers. Si vous parvenez à rejoindre "l'éminente corporation des confrères" (4ème degré) vous ne serez pas obligé de défendre un pédophile ou un [url=http://www.20minutes.fr/article/636265/societe-une-ponette-victime-sevices-sexuels:g7x4yvvd5]violeur de ponette[/url:g7x4yvvd5]. Si le cœur ne vous en dit pas, vous pourrez décliner l'invitation (comme sur Facebook -pardon pour cette analogie foireu**) et vous concentrer sur d'autres dossiers que vous considérez comme plus intéressants. Donc, vous voyez que cet argument ne tient pas, et cela devrait vous ravir puisque du coup, eh bien, le métier d'avocat pourra vous servir de nouveau.

Ensuite le métier de juge, je ne sais que vous dire. C'est vrai que le concours a la réputation, et non des moindres, d'être difficile, mais vraiment difficile. Alors après, là, c'est un choix personnel qui doit vous engager vous et toute votre personne (surtout dans un tel dessein). Et généralement ça se dessine assez vite. Donc, si vraiment vous avez décidé de vous fixer cet objectif, dépêchez-vous de vous l'inscrire bien profondément dans votre glande pinéal. Cela afin de mettre toutes vos chances de côté.

Après, pour ne revenir à ce que je disais au début, on ne peut pas véritablement deviner quel

est votre "profil" puisque vous n'avez pas donné de détails.

En tout cas, je vous souhaite effectivement de vous fixer un but, c'est vrai que ça aide à

donner un sens à son travail et par conséquent à sa vie   Image not found. Type unknown

Par **Jen10**, le **08/01/2011** à **21:07**

Oui en fait c'est vrai qu'à l'origine j'avais un problème moral, mais je n'arrive pas réellement à déterminer lequel, mais le fait d'être en enjambement et de ne plus avoir vraiment de but a finit par me perturber, mais au point que je ne sache plus réellement quel était le problème.

Quand je vois ce que vous écrivez, j'ai vraiment l'impression que tout est réalisable si on le veut, et de ce fait ça me donne un peu d'espoir!

Pour le métier d'avocat, ce qui me fait peur en même temps c'est que je ne peux pas savoir si plus tard je serai compétente, et j'ai peur que si j'y sois pas, que je ne perce pas dans ce métier et que du coup je n'ai pas réussi ma vie. L'autre jour je suis allé à une conférence avec plusieurs avocats et l'un d'eux disait que sur Paris il y en avait des milliers et que de ce fait certains ne gagnaient que le smic. Je sais que je ne devrais pas réellement me fier au salaire mais malheureusement une avocate m'a dit qu'il ne fallait pas négliger les charges du cabinet. Ainsi à l'origine je ne voulais pas réellement que ça tourne autour de l'argent mais ça a finit par le devenir. C'est un problème car je n'aimerais pas persévérer toutes ces années pour ne pas être récompensée.

À l'origine je pensais faire du droit des victimes mais je n'ai pas trouvé beaucoup d'informations dessus, une avocate de droit pénal m'a dit qu'il y avait beaucoup à faire dans ce domaine. Mais je suis embrouillée, d'un côté on me dit que le métier d'avocat est formidable, et de l'autre on me dit qu'il faut se distinguer des autres pour y arriver (en quelque sorte). N'étant qu'en deuxième année, et devant se fixer un objectif dès à présent, c'est assez complexe .. :s

Par **alex83**, le **09/01/2011** à **11:05**

Rebonjour,

Selon moi, vous n'avez pas encore assez de recul. L'"avocat de la victime", ce n'est pas une catégorie ni une spécialisation, seulement l'avocat qui défendra la partie lésée au cours d'un procès ou d'une audience civile ou encore administrative (qui peut aussi bien être la victime d'un viol que la société général par rapport à Kerviel ou encore un particulier qui considère que ses points du permis de conduire lui ont été retirés injustement ; ce qui est complètement différent d'un point de vue juridique, pratique, concret, professionnel, affectif, etc.).

La solution serait peut-être in fine, pour réellement vous décider et vous faire une idée du métier de faire un stage (coût, d'une semaine par exemple) dans un cabinet, de voir comment fonctionne le métier et comment se déroulent les audiences au tribunal. Vous verrez que c'est

tout de même loin de l'idée qu'on s'en fait de l'extérieur.

Quant aux avocats qui gagnent le smic, peut-être. En tout cas, personnellement je suis sur Toulon, j'ai fait un stage en cabinet et j'ai donc rencontré pas mal d'entre eux, je peux vous dire que ni les jeunes ni les moins jeunes n'avaient l'air d'avoir des problèmes d'argent, bien au contraire, et qu'ils pavoisaient au palais, sourire au lèvres, clope au bec et ils avaient l'air heureux... (j'oubliais le café à la main également =)

Par **Jen10**, le **09/01/2011** à **11:27**

Oui c'est vrai que de ce point de vue là ... lol

Bah j'avais déjà fais un stage en troisième et j'avais réellement adoré mais ducoup je me suis dis qu'en juin je pourrais en refaire un, donc j'ai vu avec une de mes professeurs de td avocate de faire un stage avec elle et elle a accepté, c'est une avocate généraliste ^^ J'espère donc que ça me donnera envie de continuer sur cette voie ^^

En tout cas, merci bien de m'avoir redonner un peu d'espoir!!

Par **Irony**, le **12/01/2011** à **02:37**

Je suis d'accord avec Alex pour ce qui concerne l'enjambement sur deux années. Honnêtement je suis persuadée que je n'arriverais pas à gérer cela. Donc bravo à toi de t'en sortir ne serait-ce que moyennement ! Je crois qu'il vaut mieux redoubler (quitte à faire une bonne voire très bonne deuxième L1) que de passer AJAC. Pour toi, c'est trop tard mais je voulais t'encourager en te disant que c'est parfaitement normal de se sentir débordée dans un cas comme le tien. Ne te mets pas trop la pression non plus au risque de te bouffer littéralement la vie.

Quant aux remarques pinçantes des enseignants... ça fait très hypokhâgne ce que tu décris ! Je trouve ça assez dingue. Essaie autant que possible d'ignorer des remarques qui n'ont rien à faire dans un cadre scolaire. Dis-toi qu'il était de mauvaise humeur et que c'est à lui de se sentir idiot d'avoir passé ses nerfs sur toi ! Garde confiance en toi et aborde le plus possible tes cours/devoirs à rendre dans un bon esprit, en te disant que tu es douée, que tu connais des choses. Se sentir intelligent (même si c'est faux à la limite on s'en fiche !) ça aide à rendre de bons devoirs (sûrement pas toujours mais ça peut marcher), ainsi, tu ne te mets déjà pas la pression à te dire "ohlala je vais encore rater" !

Après pour le coup de ceux qui ne bossent pas vraiment mais qui réussissent quand même... c'est injuste mais essaye de ne pas t'embêter avec ça. Travaille pour toi et puis c'est tout. Faut aussi bien se dire que c'est une grande mode chez certains étudiants de tenir le discours "j'ai rien fichu moi, j'ai pas révisé du tout je suis mal", alors qu'ils se tapent 16 à l'examen mais c'est pas parce qu'ils sont des génies, c'est simplement parce qu'en fait ils ont bossé comme des dingues mais ne veulent pas le dire et donnent ainsi une certaine gloire supplémentaire à leur bonne note ! Honnêtement je ne pense pas que ça soit possible de vraiment s'en sortir avec des bonnes notes sans avoir travaillé un minimum régulièrement. Ceux qui prétendent le

contraire sont des menteurs. Y'en aura toujours qui auront plus de facilités que les autres par contre, tu peux pas l'empêcher.

Par **Jen10**, le **12/01/2011** à **10:51**

Bah c'est vrai que l'enjambement c'est vraiment quelque chose qui peut vous rendre dingue, j'avais environ 5 dissertations à rendre par semaine! Mais je ne sais pas, je me suis dis que c'était peut être possible d'y arriver, je me suis dis que j'aimerais au moins réussir ma première année du premier coup et avoir au moins 9 de moyenne au premier semestre de deuxième année pour rattraper cela au deuxième semestre .. mais là je ne sais pas si ça va être possible donc je vais essayer de bosser correctement au deuxième semestre, ce qui devrait être plus simple et plus apaisant pour moi de me dire que je n'ai "plus que" 3 dissertations à rendre.

On nous a raconté que dans cette fac, une personne avait cumulé tous lesenjambements, c'est à dire qu'à la fin de sa cinquième année il avait 15 matières en plus et il a réussi, mais bon pour moi l'enjambement ce sera une fois mais pas deux!

Puis j'avoue que de voir les autres me dire que c'est dur alors que j'arrivais à peu près à m'en sortir dans les deux années voir même mieux en deuxième année malgré la plus grande difficulté, cela avait tendance à m'énerver un peu. Finalement la plupart se disait que j'étais la plus à plaindre mais bon pour moi je n'avais pas non plus à le prendre pour excuse car c'était de ma faute si j'étais là ...

Enfin je vous tiendrai au courant le 9 février ...

Par **shaane12**, le **12/01/2011** à **17:04**

Petite précision quant à la légende de la fac de Troyes : il est impossible de passer en Master 1 en ayant un semestre de licence de retard, et il est absolument impossible de passer en Master 2 si l'on a pas obtenu son m1.

Par **Jen10**, le **12/01/2011** à **19:12**

Bah c'est ce qu'un professeur nous a dit ^^ après je me rappelle que c'était 15 matières mais si ça se trouve je me trompe quant aux nombres d'années, il est possible aussi qu'ils aient dit "au bout de 5 ans", ce qui expliquerait qu'en plus d'être en enjambement il aurait redoublé plusieurs fois :s

Par **Jen10**, le **07/02/2011** à **19:17**

Bonjour,

Bon alors j'avais dit que je vous tiendrais au courant pour mes notes de première année .. alors tout d'abord je ne l'ai pas eu ... j'ai augmenté énormément mais j'ai eu 3 en introduction historique au droit (le prof avait mis 0 à la moitié de la classe) donc voilà ... je suis maintenant un peu désespéré car je me dis que sans ça ou alors si j'aurai eu 8 comme la première fois j'avais mon année ..

Une autre fille en enjambement a eu son année à 10 pile alors qu'elle va sur des sites de téléchargement pour dissertations et qu'elle ne sait même pas qu'elle est la date de la révolution ...

Enfin, c'est un peu critique ce que je dis mais pour moi je le méritais et là ben je suis en deuxième année, dont j'attends les résultats mercredi, et je n'ai toujours pas ma première année ...

Par **x-ray**, le **07/02/2011** à **22:18**

Courage. Ne lâche pas l'affaire !

Par **Jen10**, le **08/02/2011** à **11:28**

Merci X-Ray!!

J'aurai deux petites questions: le professeur qui m'a mis 3/20 aurait mis 0 à la moitié des 154 élèves donc je souhaite écrire une lettre au doyen pour que ma copie soit recorrecté par un autre professeur.

Croyez vous que le 0 est interdit ?

Croyez vous que je fais erreur ?

Par **x-ray**, le **17/02/2011** à **20:09**

Salut,

A ma connaissance, l'échelle de note communément utilisée en France va du 0 au 20. Je ne pense pas qu'il soit interdit de donner l'une ou l'autre des notes extrêmes. Lorsque j'étais étudiant, un 0 devait être accompagné d'un rapport justifiant la notation. D'où l'attribution de la note 0.5...

Par **Camille**, le **17/02/2011** à **21:58**

Bsr,

De mon temps, on me disait "Je vous ai mis 1/2, c'est pour payer le papier..."

:D

Image not found or type unknown

Par **Irony**, le **18/02/2011** à **01:28**

A ta place, je ne ferais pas de réclamation. Même si ton prof a mis beaucoup de mauvaises notes et que tu as l'impression que c'est injuste, il y aura toujours des étudiants qui auront eu une bonne note. Partant de là, c'est bien que le prof n'a pas fait "exprès" de mettre des mauvaises notes à "tout le monde", il attendait simplement autre chose que ce que tu as fait.

J'ai toujours trouvé ça étrange d'avoir l'idée de se plaindre pour une mauvaise note. Même si je pense avoir une très bonne note à une épreuve, si je me retrouve avec 3, bah je me dis qu'en fait je me suis plantée, pas que le prof s'est trompé en me notant (faut quand même être gonflée pour penser ça d'ailleurs !). A la limite, va au moins récupérer ta copie (ça peut arriver que la note sur ta copie ne corresponde pas avec ce qu'il y a sur ton relevé de note, dans ce cas c'est juste l'administration qui s'est plantée, et là c'est facile à modifier).

Par **Jen10**, le **18/02/2011** à **09:50**

;))

Merci X ray Image not found or type unknown

Oui je suis aller voir l'administration et elle m'a dit qu'elle avait reçu pas mal de plainte donc qu'elle allait réunir le professeur avec nous mais qu'avant il fallait récupérer notre copie. Donc j'ai fais une lettre.

Mais bon ce professeur là ce n'est pas la première fois que je l'ai, la première fois à l'oral j'ai eu un 14 en ne disant strictement rien, pas de plan, quasiment pas d'intro et là je me retrouve

avec un 3 en ayant appris plus qu'à l'oral donc parfois l'élève n'est pas forcément en tord Image not found or ty

Il serait irréprochable je n'aurai pas contesté (ce que je n'ai pas fait la première année lorsqu'un professeur m'a mis 2 en droit constitutionnel) mais ce professeur ne fait pas de plan, raconte limite n'importe quoi (il nous avait enseigné quelque "trucs" sur le tribunal du commerce et lorsque le juge est venu en personne il nous à dis des choses totalement différentes)..

Attention je ne suis pas une de ces filles qui dit ça parce qu'on lui a attribué "une sale note" c'est juste que parfois, dans certaines circonstances, on peut estimer que notre copie est à revoir.

Par **Jen10**, le **18/02/2011** à **09:52**

Ah et Camille nous je crois qu'il a dit "vous ne passerez pas, n'y comptez pas

;)

:p

Image not found or type unknown

C'est sympathique aussi

Image not found or type unknown

Par **eeran**, le **22/02/2011** à **21:46**

Bonjour tout le monde!

Je passais par là, et je voulais souhaiter bonne chance à Jen10 pour être AJAC: plusieurs personnes dans mon amphi sont elles aussi passées AJAC, et sincèrement, il faut de la volonté!

Après, si ça peut t'encourager, je connais quelqu'un qui est passé AJAC en 3^e année (soit la L2 et la L3 à gérer en même temps), sachant qu'elle n'a réussi aucun des 2 semestres de L3 et qu'elle a tout passé au rattrapage: et bien crois moi ou non, mais elle a réussi à tout valider! Et elle est passée en M1!

Donc tu vois que rien n'est impossible!

Bonne chance en tout cas!

Par **Jen10**, le **24/02/2011** à **19:10**

Merci ce genre de soutien j'apprécie réellement ^^ tout d'un coup on se sent moins fou de dire que l'enjambement c'est réellement difficile ^^